

Le Jour, 1952
15 octobre 1952

LES PRINCIPES ET LES ACTES

Nous voulons trop de bien au Gouvernement actuel pour lui tenir un autre langage que celui de l'amitié désintéressée et du bon conseil.

La politique économique qu'il fait appelle quelques remarques.

La première est qu'il faut se garder de subordonner une doctrine tutélaire au désir de régler des cas isolés. Les libertés, au Liban, doivent demeurer le principe et la base. Nous vivons, ici, de l'étranger plus que de la fabrication de quelques produits secondaires.

La seconde est que l'abondance corrige mieux l'exagération des prix que les tarifications sans lendemain. Quand la concurrence ne joue plus, il faut bien entendu que l'Etat intervienne ; et, davantage, quand la fraude se manifeste, quand par exemple le pain de mauvaise qualité est vendu pour du bon pain. Mais, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, la tarification chasse le meilleur article du marché ; et la police de l'Etat n'est pas en mesure de contrôler les arrière-boutiques ni les étalages.

Une règle raisonnable pourrait se formuler ainsi : l'équipement agricole en vue de la production quantitative et qualitative doit représenter le premier effort de l'Etat.

Pour les industries existantes, l'Etat a envers elles, dans la mesure où elles le méritent, un devoir évident de soutien. Il faut les aider en les subventionnant au besoin jusqu'à ce que leur production, protégée par des droits de douane normaux, égale en qualité et en prix de revient celle des produits étrangers équivalents. Si c'était irréalisable, le soutien pourrait être vain.

Pour l'avenir, la politique naturelle du Liban est de ne permettre à une industrie de naître que sous réserve qu'elle ait des chances suffisantes de vivre sans ruiner la liberté des autres. Il faudrait un contrôle préalable des projets industriels, et peut-être une autorisation. On préserverait par-là de braves gens, animés d'excellentes intentions, on les empêcherait de s'égarer dans des affaires sans avenir ; car rien n'attire comme la chimère.

Le Gouvernement a devant lui tant de besognes constructives qu'il faut souhaiter le voir commencer par l'essentiel ; et l'essentiel, ce n'est pas dans les livres, c'est dans la vie et dans le caractère original du Liban qu'il le trouvera. Le marché libanais doit être ranimé par le mouvement et non point par l'immobilité des contraintes.

IL FAUT, AUX INDUSTRIELS MERITANTS, DONNER LES MOYENS FINANCIERS NECESSAIRES POUR LUTTER EFFICACEMENT EN LAISSANT AUX COMMERÇANT LE DROIT DE VIVRE

LE LIBAN VIT DE SON « LUXE » MIEUX QUE D'AUTRES PAYS DE LEUR AUSTERITE. L'ECONOMIE LIBANAISE ENVISAGEE COMME UN BLOC DOIT ETRE CONSIDEREE TOUT ENTIERE COME UNE INDUSTRIE DE LUXE. IL N'EST PAS UN ASPECT DE NOTRE ACTIVITE QUI NE LE PROUVE.